



Statistique financière

BUDGET 2014

Département des Finances, de la Justice et de la Police

Delémont, octobre 2013

Embargo jusqu'au jeudi 3 octobre 2013 à 12h00

Présentation du budget 2014 de la République et Canton du Jura

Table des matières

(Cliquez sur l'intitulé ou la page pour atteindre la page désirée)

Communiqué du 3 octobre 2013

1. Compte administratif

Vue générale.....	1
Présentation schématique du budget en 4 phases	2
Evolution du résultat de résultats	3
Compte de résultats - Présentation échelonnée.....	4

2. Compte de résultats

Evolution des charges.....	5
Evolution des charges (graphique)	6
Principales variations des charges brutes par rapport au budget 2013.....	7
Evolution des dépenses générales	8
Evolution des dépenses de transfert.....	9
Classification fonctionnelle des charges brutes totales (exploitation et investissements)	10
Evolution de l'effectif du personnel	11
Evolution des revenus.....	12
Evolution des revenus (graphique)	13
Principales variations des revenus par rapport au budget 2013.....	14
Structure des revenus réels	15
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux.....	16
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux (graphique)	17

3. Compte d'investissement

Volume des investissements réalisés sur le territoire cantonal.....	18
Les grands chantiers de l'Etat.....	19
Répartition des subventions nettes d'investissements.....	20

4. Situation financière

Evolution du résultat de résultats et du financement	21
Evolution du degré d'autofinancement des investissements	22
Evolution de la dette et des intérêts passifs.....	23
Evolution de la dette et des intérêts passifs (graphique)	24
Evolution des quotes-parts de l'Etat.....	25
Constats et défis	26

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 3 octobre 2013

Communiqué de presse

Embargo 3 octobre 2013 – 12 h 00

Budget 2014 : léger déficit de 5,5 millions de francs sans coupe dans les prestations et avec une révision fiscale

Le Gouvernement présente un projet de budget 2014 qui prévoit un excédent de charges de 5,5 millions de francs. Ce résultat intègre notamment les entrées en vigueur de la révision fiscale et de la nouvelle loi sur la caisse de pensions. Le frein à l'endettement est respecté sans dissolution de réserves et suite à des efforts importants réalisés tant au niveau des charges courantes que des investissements.

Les produits progressent de 3,1% ou de 27,1 millions de francs, en dépit des effets de la révision fiscale visant notamment à une harmonisation entre couples mariés et concubins. Les incidences financières totales de ce projet de loi dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} janvier 2014 s'élèvent à environ 7,0 millions. Cette variation, correspondant à une déduction supplémentaire de CHF 3'500.- pour les contribuables mariés, est toutefois plus que compensée par les autres impôts. Il est réjouissant de constater que la progression des revenus fiscaux (9,8 millions) est plus importante que celle de la péréquation financière (7,0 millions). Le Canton présente ainsi une légère réduction de sa dépendance financière à l'égard de la Confédération.

Ces recettes supplémentaires permettent de faire face à l'augmentation des aides financières à verser à des tiers sous forme de subventions, qui représentent une variation globale de 22,8 millions expliquée principalement par les domaines de la santé, du social et de l'agriculture. Dans le secteur des biens, services et marchandises, la hausse des charges atteint 2,6 millions en lien principalement avec des mandats et prestations de service octroyés à des tiers. Les charges de personnel sont en hausse de 2,6% ou 6,7 millions. Cet écart entre les deux budgets doit tenir compte d'éléments extraordinaires: pour 2013, la mesure d'économie décidée par le Parlement permettait d'afficher une amélioration de 2,8 millions. Pour 2014, il convient d'intégrer les adaptations législatives liées à la prévoyance professionnelle (1,2 million) et aux indemnités (0,3 million). Le solde, soit 2,4 millions, représente une progression de l'ordre de 1%.

Les investissements ont été revus et plafonnés à 38,5 millions de francs en fonction de l'avancement des projets et également pour satisfaire au mécanisme de frein à l'endettement. Les principaux projets planifiés concernent les routes (A16, H18, maintenance et aménagements de routes cantonales), les bâtiments (aménagement de la prison, divisions santé-social-arts et commerciale) et l'informatique. Les subventions d'investissements affichent un montant comparable aux prévisions 2013.

Les niveaux supportables de la dette (335 millions) et des charges d'intérêts (6,7 millions) prennent en considération l'assainissement de la Caisse de pensions.

Ce projet de budget s'inscrit dans un contexte marqué par les conséquences de modifications législatives et une situation conjoncturelle encore globalement favorable pour la région. Afin d'accroître la marge financière de l'Etat à l'avenir, le Gouvernement réexamine actuellement les prestations fournies par l'Administration dans le cadre de la démarche OPTI-MA. Il proposera des mesures dont les premiers effets sont attendus pour soutenir les comptes 2014.

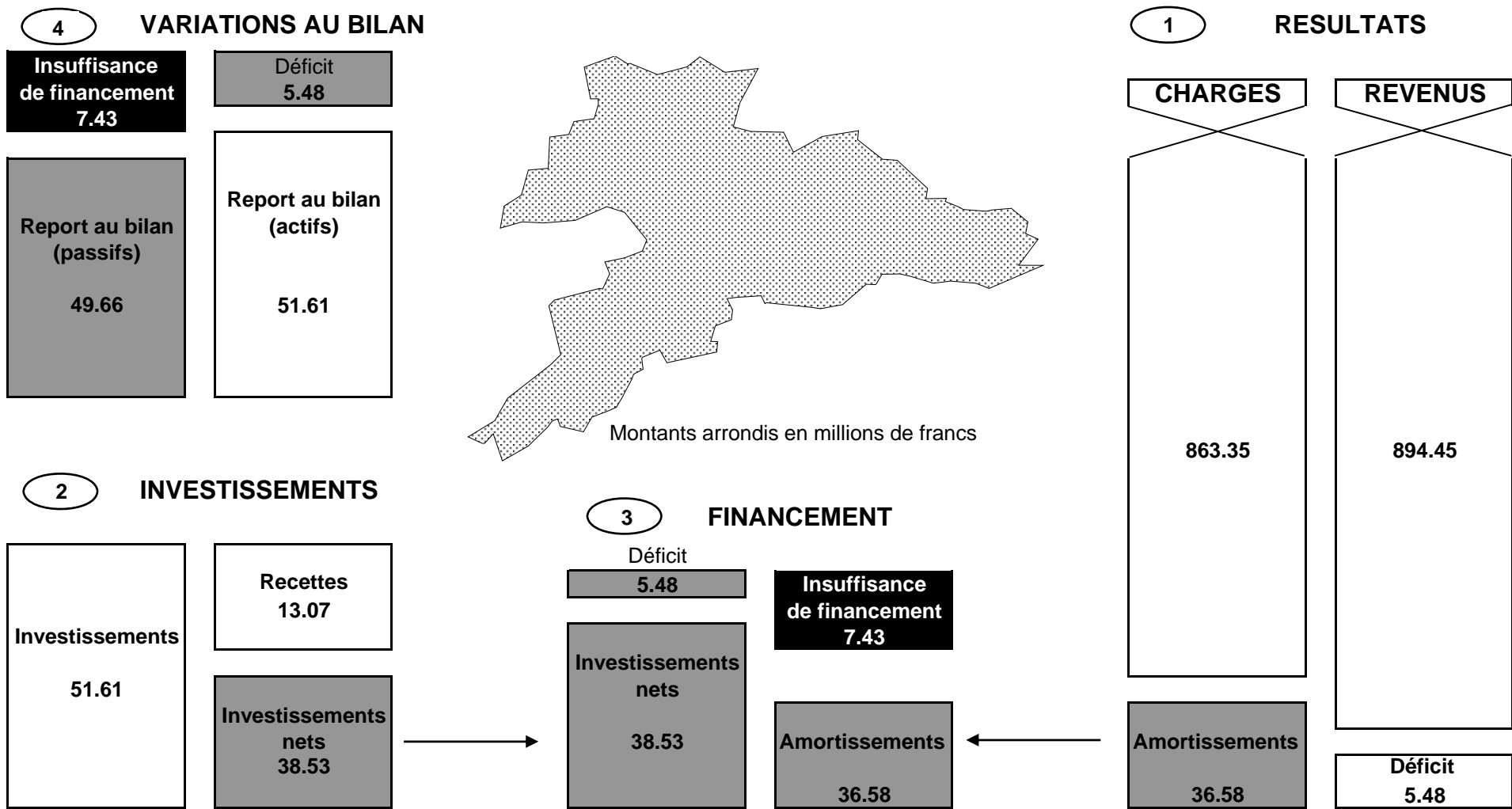
BUDGET 2014 - VUE GENERALE

Le budget 2014 apporte un rééquilibrage de la fiscalité des couples mariés pour 7,0 mios, ce qui contribue à porter le déficit à -5,5 mios, soit très proche de l'équilibre. D'importants efforts ont été à nouveau nécessaires pour contenir la dynamique des charges dans les domaines de la santé, du social et des assurances sociales. L'ensemble des contribuables bénéficient également d'un allègement annuel de 1% du barème fiscal. Pourtant, nos revenus fiscaux propres, évoluant à des niveaux importants, ont permis de limiter le recours à l'emprunt. Les effectifs en personnel sont relativement stables. Globalement, la dépendance aux recettes fédérales, notamment de la péréquation financière fédérale (RPT) diminue. Le frein à l'endettement est respecté suite aux efforts réalisés tant sur le compte de résultats que des investissements.

	Comptes 2012		Budget 2013		Budget 2014	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Résultats						
Charges et revenus	848'815	841'672	866'642	867'369	899'932	894'454
Excédent de charges / revenus		7'143	727			5'478
2. Investissements						
Dépenses et recettes	54'388	16'545	51'775	13'397	51'609	13'074
Investissements nets		37'843		38'379		38'535
3. Financement						
Investissements nets	37'843		38'379		38'535	
Amortissements		38'481		37'706		36'584
Excédent de charges / revenus	7'143			727	5'478	
Insuffisance de financement		6'505	54			7'429
4. Variations au bilan						
Insuffisance de financement	6'505			54	7'429	
Report au bilan (passifs)	55'026		51'103		49'658	
Report au bilan (actifs)		54'388		51'775		51'609
Variation de la fortune (s/compte de résultats)		7'143	727			5'478

Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2014 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU BUDGET EN 4 PHASES

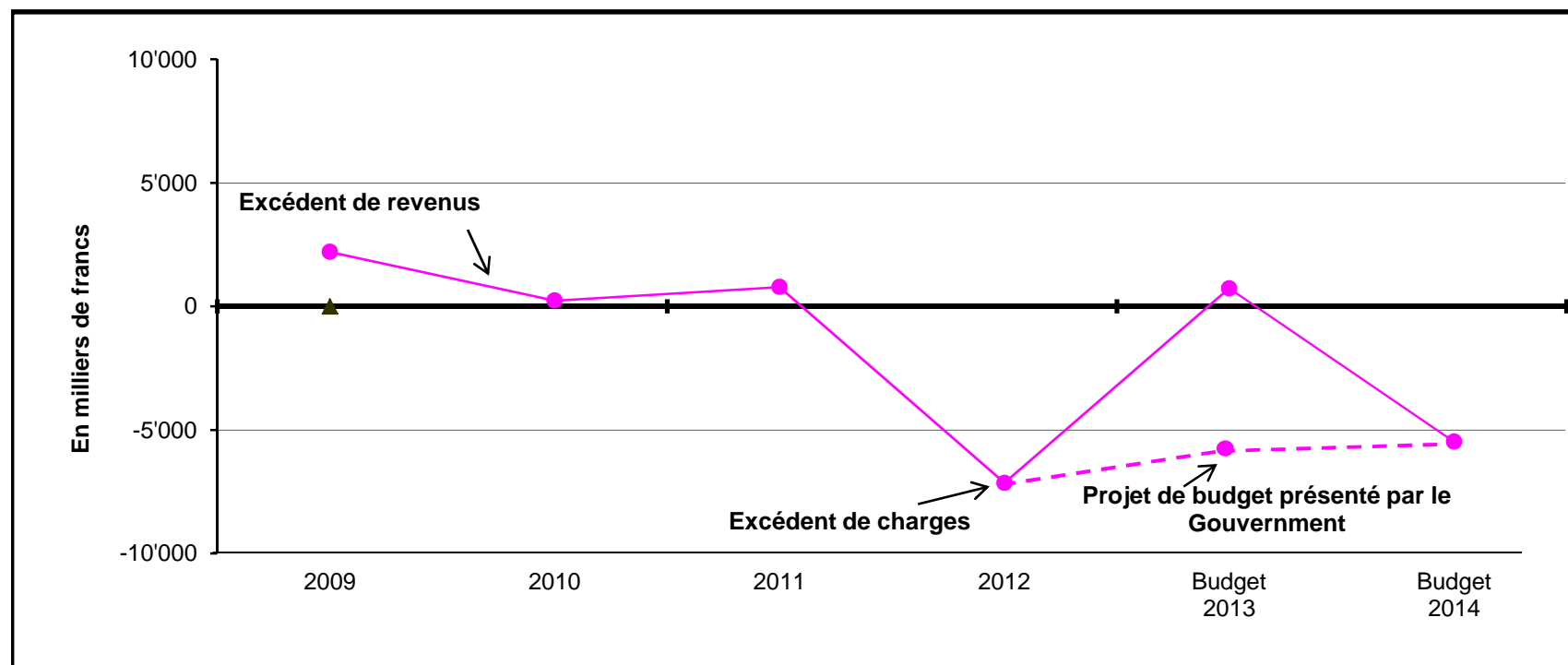


BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTATS

Années	2009	2010	2011	2012	Budget 2013	Budget 2014
Compte de résultats	2'206	235	785	-7'143	727	-5'478

Montants arrondis en milliers de francs

Le projet de budget 2013 présenté par le Gouvernement affichait un déficit de 6,1 mios contre un bénéfice de 0,7 mio après décision du Parlement. Ce résultat intégrait comme principaux changements : le report du rééquilibrage fiscal pour 6,0 mios en 2014, un plafonnement des charges de personnel administratif pour 2,8 mios et l'abandon d'amendes d'ordres pour 1,9 mio.



BUDGET 2014 - COMPTE DE RESULTATS - PRESENTATION ECHELONNEE

Le modèle comptable harmonisé (MCH2) présente le résultat de manière échelonnée entre le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le résultat extraordinaire. Le résultat des activités d'exploitation s'améliore légèrement par rapport aux comptes 2012. Il est tout proche de celui du budget 2013, compte tenu de la réduction de 2,8 mios décidée par le Parlement pour les charges de personnel. Les revenus extraordinaires permettent de se rapprocher de l'équilibre.

		Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014
	Charges d'exploitation			
30	Charges de personnel	253'385'041	254'193'400	260'902'700
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	69'669'040	71'803'500	74'410'400
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'614'251	16'689'700	16'639'000
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	9'335'751	9'755'200	10'129'000
36	Charges de transfert	387'284'617	402'743'900	425'559'800
37	Subventions redistribuées	105'209'361	105'641'400	105'128'400
	<i>Total</i>	<i>841'498'060</i>	<i>860'827'100</i>	<i>892'769'300</i>
	Revenus d'exploitation			
40	Revenus fiscaux	311'377'373	312'510'000	322'315'000
41	Revenus régaliens et de concessions	7'930'974	7'752'700	7'807'100
42	Taxes	38'787'707	37'816'400	39'099'300
43	Revenus divers	266'989	144'200	151'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	4'505'027	10'164'200	12'508'900
46	Revenus de transfert	362'761'726	382'512'700	397'040'200
47	Subventions à redistribuer	105'209'361	105'641'400	105'128'400
	<i>Total</i>	<i>830'839'157</i>	<i>856'541'600</i>	<i>884'049'900</i>
	Résultat provenant des activités d'exploitation (-= déficit; +=bénéfice)	-10'658'903	-4'285'500	-8'719'400
34	Charges financières	6'925'011	5'314'500	6'828'300
44	Revenus financiers	10'012'949	9'520'100	9'162'500
	Résultat provenant de financements (-= déficit; +=bénéfice)	3'087'938	4'205'600	2'334'200
	Résultat opérationnel (-= déficit; +=bénéfice)	-7'570'965	-79'900	-6'385'200
38	Charges extraordinaires	0	0	0
48	Revenus extraordinaires	427'972	807'000	907'000
	Résultat extraordinaire (-= déficit; +=bénéfice)	427'972	807'000	907'000
	Résultat total, compte de résultats (-= déficit; +=bénéfice)	-7'142'993	727'100	-5'478'200

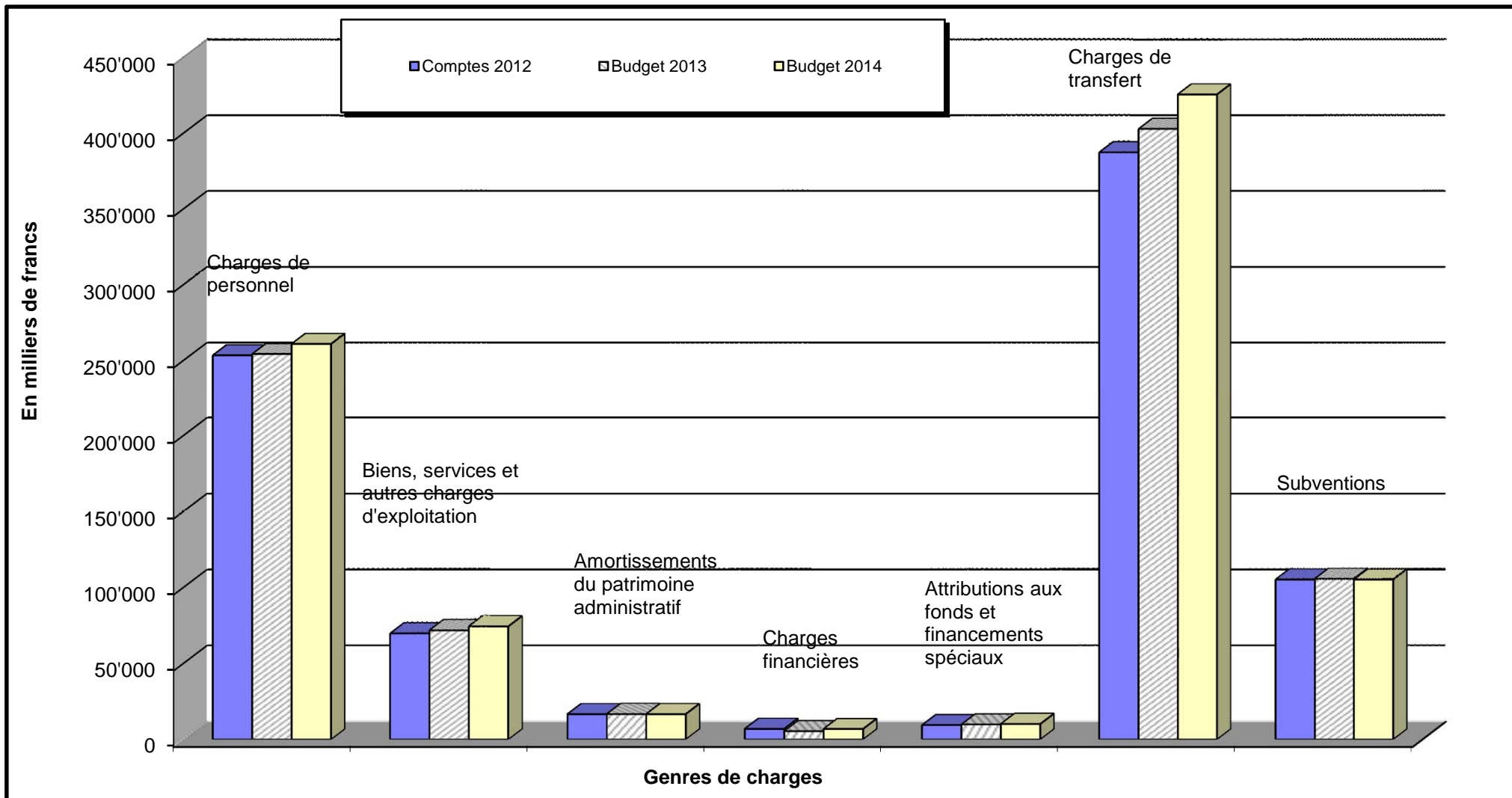
BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DES CHARGES

Abstraction faite d'une nouvelle écriture passée selon le principe du produit brut (subventions pour la qualité écologique et du paysage), la progression des charges s'inscrirait à 3,1% au lieu de 3,8%. Les chiffres ainsi corrigés, l'augmentation de 27,1 mios s'explique pour 16,6 mios par les charges de transfert, 6,7 mios par les charges de personnel, 2,6 mios de charges de biens et services et une adaptation des charges financières (1,5 mio).

No	Libellé du compte	Comptes 2012		Budget 2013		Budget 2014		Ecarts Budgets 13/14
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
30	Charges de personnel	253'385	29.9	254'193	29.3	260'903	28.99	2.6
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	69'669	8.2	71'804	8.3	74'410	8.27	3.6
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'614	2.0	16'690	1.9	16'639	1.85	-0.3
34	Charges financières	6'925	0.8	5'315	0.6	6'828	0.76	28.5
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	9'336	1.1	9'755	1.1	10'129	1.13	3.8
36	Charges de transfert	387'285	45.6	402'744	46.5	425'560	47.29	5.7
37	Subventions redistribuées	105'209	12.4	105'641	12.2	105'128	11.68	-0.5
39	Imputations internes	391	0.0	501	0.1	335	0.04	-33.2
3	TOTAL DES CHARGES	848'815	100.0	866'642	100.0	899'932	100.00	3.8

Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DES CHARGES



BUDGET 2014 - PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES BRUTES PAR RAPPORT AU BUDGET 2013

Augmentations			Diminutions		
	Rubriques	Montants		Rubriques	Montants
Traitements du personnel administratif (sans fouilles)	3000-3010	1.17	Charges salariales des fouilles archéologiques	30	-0.30
Plafonnement des postes dans l'administration	3010	2.76	Biens, services (Fonds cantonal de l'emploi)	31	-0.33
Traitements du personnel des enseignants	30	0.76	Journal officiel	3102	-0.11
Indemnités (SCAV et caisse épizooties.; mod. comptable)	3030	0.41	PaléoJura - fonctionnement - gestion	3130	-0.89
Caisse de pensions (coti. suppl. et progressivité liée à l'âge)	3051	1.20	Prestations de service (Police; projets; mandat cdt)	3130	-0.56
Charges de personnel	304X-3055	0.66	Prestations de services et honoraires (SCAV)	3130-2	-0.31
Biens, services et autres charges d'exploitation UT IX	31	0.90	Etudes et mandats (environnement)	3130	-0.15
Eau, énergie, combustibles (bâtiments et domaines)	3120	0.19	Etudes, expertises (Gouvernement)	3132	-0.12
Frais de police criminelle du Ministère public	3130	0.77	Amortissements du patrimoine administratif	3300	-0.05
Programmes d'intégration dès 2014 (population étrangère)	3130	0.30	Alimentation du Fonds cantonal pour l'emploi	3510	-0.38
Expertises et prestations de service (transports)	3130	0.19	Dépenses à charge du Fonds d'aide aux fusions	3622	-4.50
Prestations de service (aménagement territoire)	3130	0.17	Réduction des primes d'assurance-maladie	3633	-0.22
Placements de mineurs dans établissements spécialisés	3135	0.15	Subventions exploitation aux transports publics	3634	-0.55
Frais de détention	3135	0.11	Dépenses Fonds des dommages (faune sauvage)	3635	-0.26
Entretien A16 par UT IX	3141	0.26	Etablissements médico-sociaux	3636	-0.18
Coût d'utilisation des véhicules UT IX	3161	0.21	Bourses d'études et d'apprentissages	3637	-0.50
Pertes sur créances (éliminations)	3181	1.20	Pertes sur avances de pensions alimentaires non récupérées	3637	-0.10
Prestations en dommages et intérêts (faune sauvage)	3190	0.26	Amortissements, subventions d'investissements	3660	-1.07
Intérêts passifs engagements financiers à long terme	3406	1.47	Subventions féd. redistribuées (paiements directs)	3705	-0.51
Attribution au Fonds d'aide aux fusions	3510	0.50	Subventions fédérales NPR redistribuées	3705	-0.23
Attribution au Fonds de péréquation (y compris frontaliers)	3510	0.18	Intérêts passifs prêts LIM et crédits agricoles	3940	-0.45
Attribution au Fonds de la coopération	3510	0.16			
Part des communes à l'impôt des frontaliers	3602	0.65			
Hospitalisations extérieures	3611	8.00			
Dédommagements en matière de formation prof.	3611	0.32			
Dépenses à charge du Fonds de péréquation financière	3622	1.49			
Dépenses à charge du Fonds de soutien stratégique	3622	0.40			
Dépenses d'assistance	3632-36	4.26			
Subventions d'assainissement (Fonds gestion déchets)	3632	0.25			
Prestations complémentaires à l'AVS/AI	3633	3.20			
Hôpital du Jura	3634	2.80			
Subventions pour qualité écologique et du paysage	3635	6.24			
PaléoJura - subventions à des tiers	3636	0.97			
Fondation d'aide et soins à domicile	3636	0.20			
Financement des soins	3637	1.60			
Subventions fédérales redistribuées (environnement)	3702	0.23			
TOTAL		44.59	TOTAL		-11.76

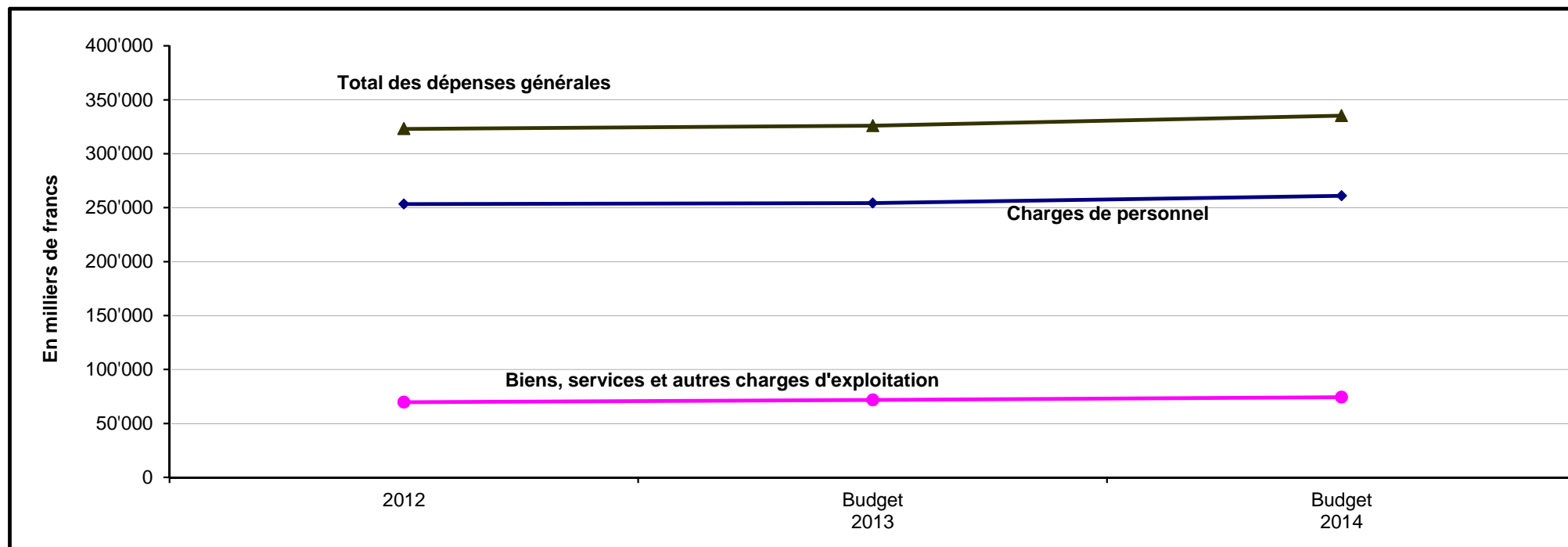
Montants bruts en millions de francs

BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES GÉNÉRALES

Années	2012	Budget 2013	Budget 2014
Charges de personnel (30)	253'385	(* 257'461) 254'193	260'903
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (31)	69'669	(* 72'228) 71'804	74'410
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	323'054	(* 329'688) 325'997	335'313

En milliers de francs * Projet de budget présenté par le Gouvernement

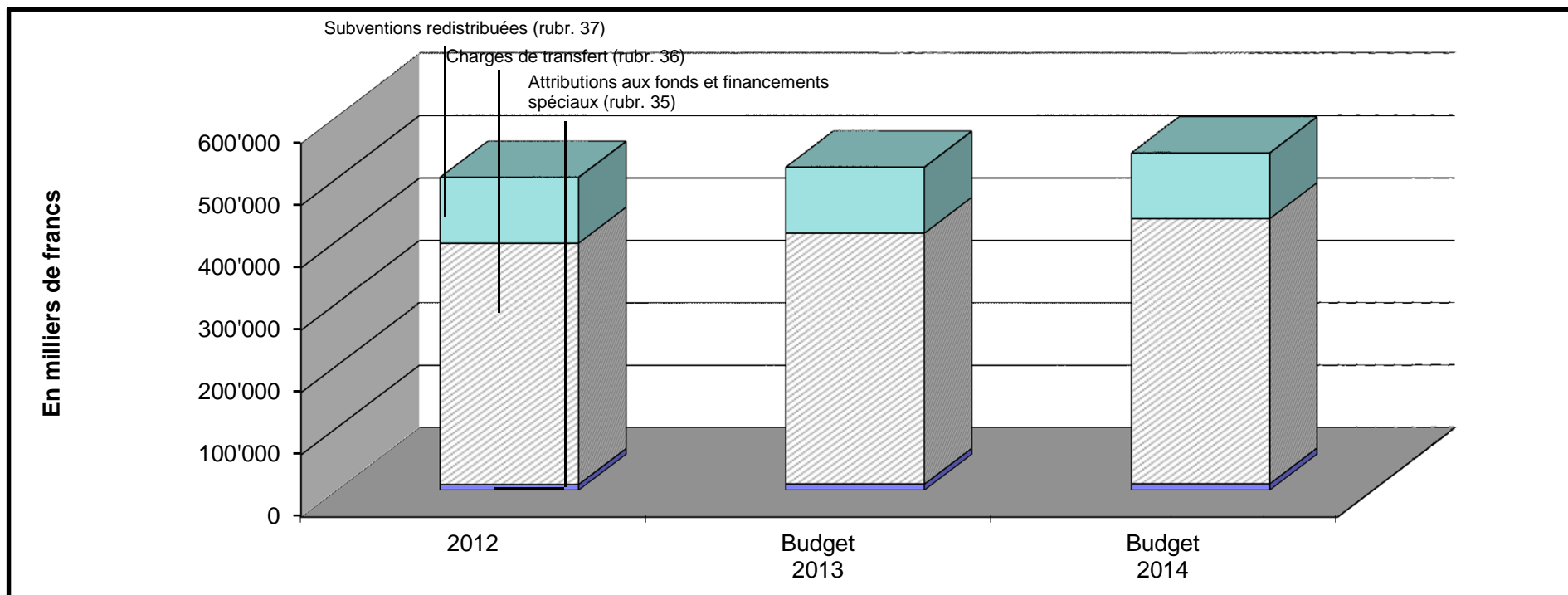
Pour les charges de personnel, il faut rappeler que le budget 2013 incorporait une mesure d'économie de 2,8 mios décidée par le Parlement et que le nouveau budget tient compte, entre autres, des effets de la recapitalisation de la caisse de pensions (1,2 mio). Il a encore été tenu compte des réformes en cours (indemnités de piquet, échelle de rémunération unique). Hors événements extraordinaires mentionnés ci-dessus, la croissance des charges de personnel s'élèverait à seulement 1% environ. Les biens et services progressent de 3,6% ou 2,6 mios.



BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE TRANSFERT

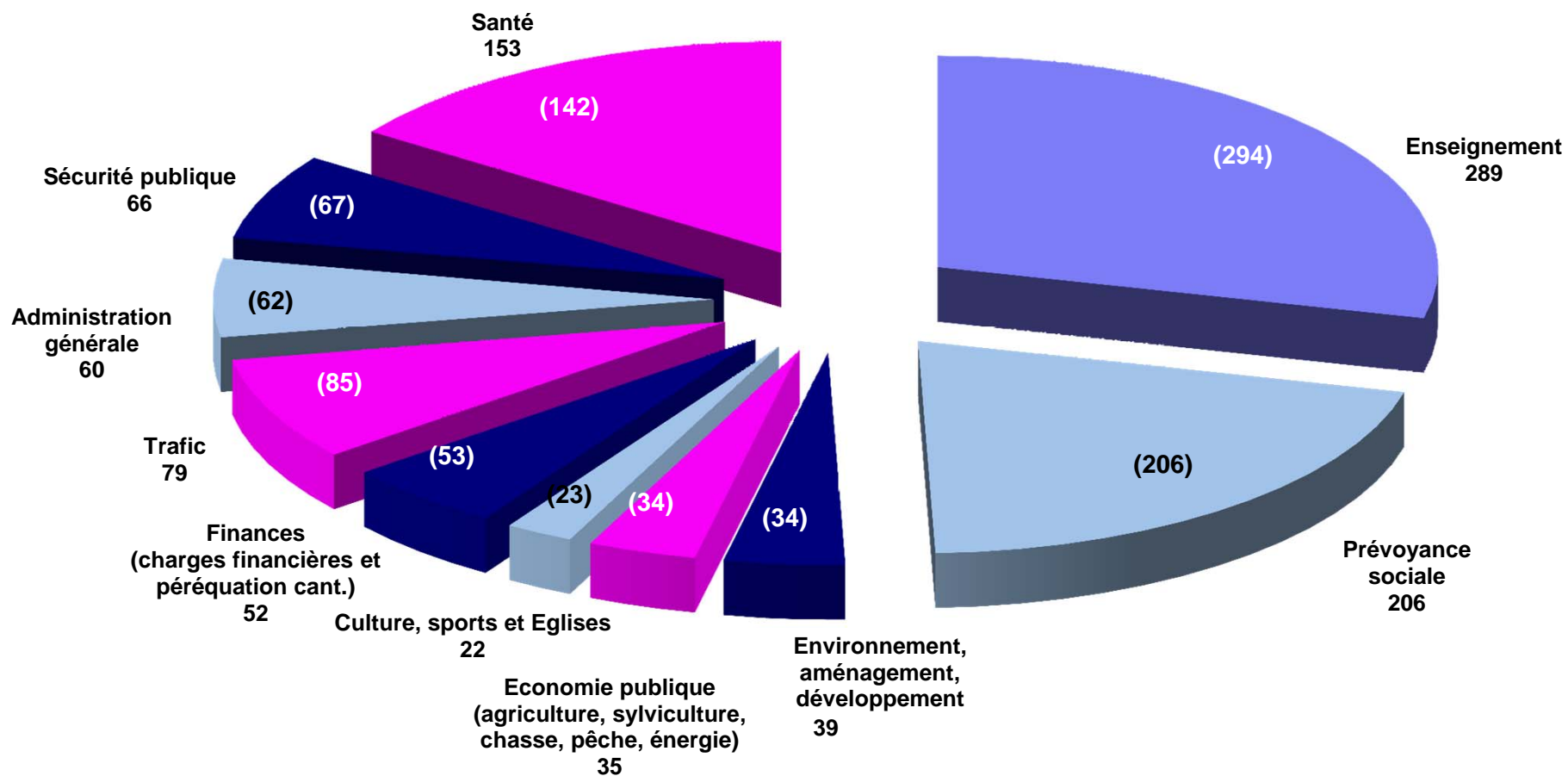
Années	2012	Budget 2013	Budget 2014
Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)	9'336	9'755	10'129
Charges de transfert (36)	387'285	402'744	425'560
Subventions redistribuées (37)	105'209	105'641	105'128
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSFERT	501'830	518'141	540'817

Globalement, les attributions aux fonds augmentent de 3,8% ou 0,4 mio et les subventions redistribuées diminuent de -0,5% ou -0,5 mio. Une nouvelle fois, hors effets comptables, ce sont bien les charges dites de transfert qui expliquent la majorité de la progression globale enregistrée avec + 16,6 mios ou + 4,1%. Les domaines de la santé, du social et des assurances sociales progressent particulièrement.


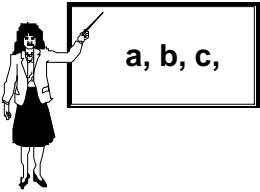


BUDGET 2014 - CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES CHARGES BRUTES TOTALES (EXPL. et INVEST.)

Une somme de 1'000 francs se répartit comme suit :
(Budget 2013 entre parenthèses)



BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget 2014
<p>PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans les fouilles archéologiques)</p> 	790.0	799.6	823.4	858.9	898.5	910.3
<p>PERSONNEL ENSEIGNANT</p> 	923.5	919.2	923.3	934.6	952.0	953.0

Il est tenu compte du fait que le personnel administratif inscrit au budget 2013 a été corrigé de -3,58 EPT (2,08 secrétaires généraux et 1,5 agent administratif) lors de son approbation par le Parlement.

Le personnel enseignant évolue globalement de 1,02 EPT (diminution -5,22 à école obligatoire et augmentation de + 6,24 au secondaire II). Le personnel administratif augmente de 11,8 unités (dont -0,39 EPT temporaire) par rapport au budget 2013.

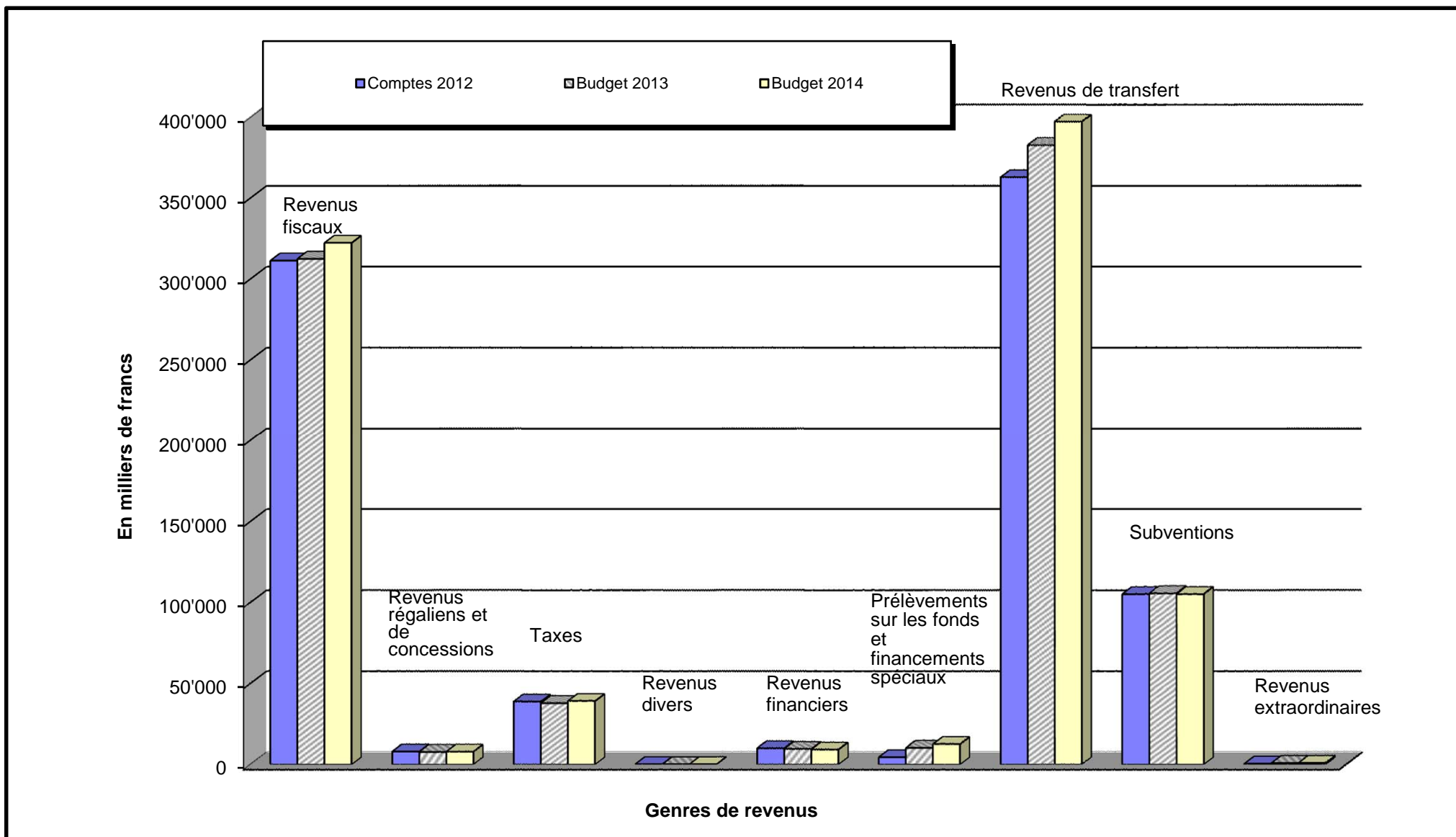
BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DES REVENUS

La croissance des revenus de 3,1% en 2014 est à corriger à 2,4% (ou 20,6 mios) pour la même raison comptable que pour les charges (subventions pour la qualité écologique et du paysage). Sans l'adaptation fiscale touchant les couples mariés et les concubins, le taux de croissance serait comparable à celui constaté au budget précédent. La progression reste toutefois inférieure à celle des charges. Cette augmentation adaptée de 20,6 mios par rapport au budget précédent provient principalement de nos recettes propres avant celles issues de la péréquation fédérale et intercantonale (RPT) ou des subventions fédérales. Notre dépendance fédérale diminue.

No	Libellé du compte	Comptes 2012		Budget 2013		Budget 2014		Ecarts Budgets 13/14
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
40	Revenus fiscaux	311'377	37.0	312'510	36.0	322'315	36.0	3.1
41	Revenus régaliens et de concessions	7'931	0.9	7'753	0.9	7'807	0.9	0.7
42	Taxes	38'788	4.6	37'816	4.4	39'099	4.4	3.4
43	Revenus divers	267	0.0	144	0.0	151	0.0	4.7
44	Revenus financiers	10'013	1.2	9'520	1.1	9'163	1.0	-3.8
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	4'505	0.5	10'164	1.2	12'509	1.4	23.1
46	Revenus de transfert	362'762	43.1	382'513	44.1	397'040	44.4	3.8
47	Subventions à redistribuer	105'209	12.5	105'641	12.2	105'128	11.8	-0.5
48	Revenus extraordinaires	428	0.1	807	0.1	907	0.1	12.4
49	Imputations internes	391	0.0	501	0.1	335	0.0	-33.2
4	TOTAL DES REVENUS	841'672	100.0	867'369	100.0	894'454	100.0	3.1

Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DES REVENUS



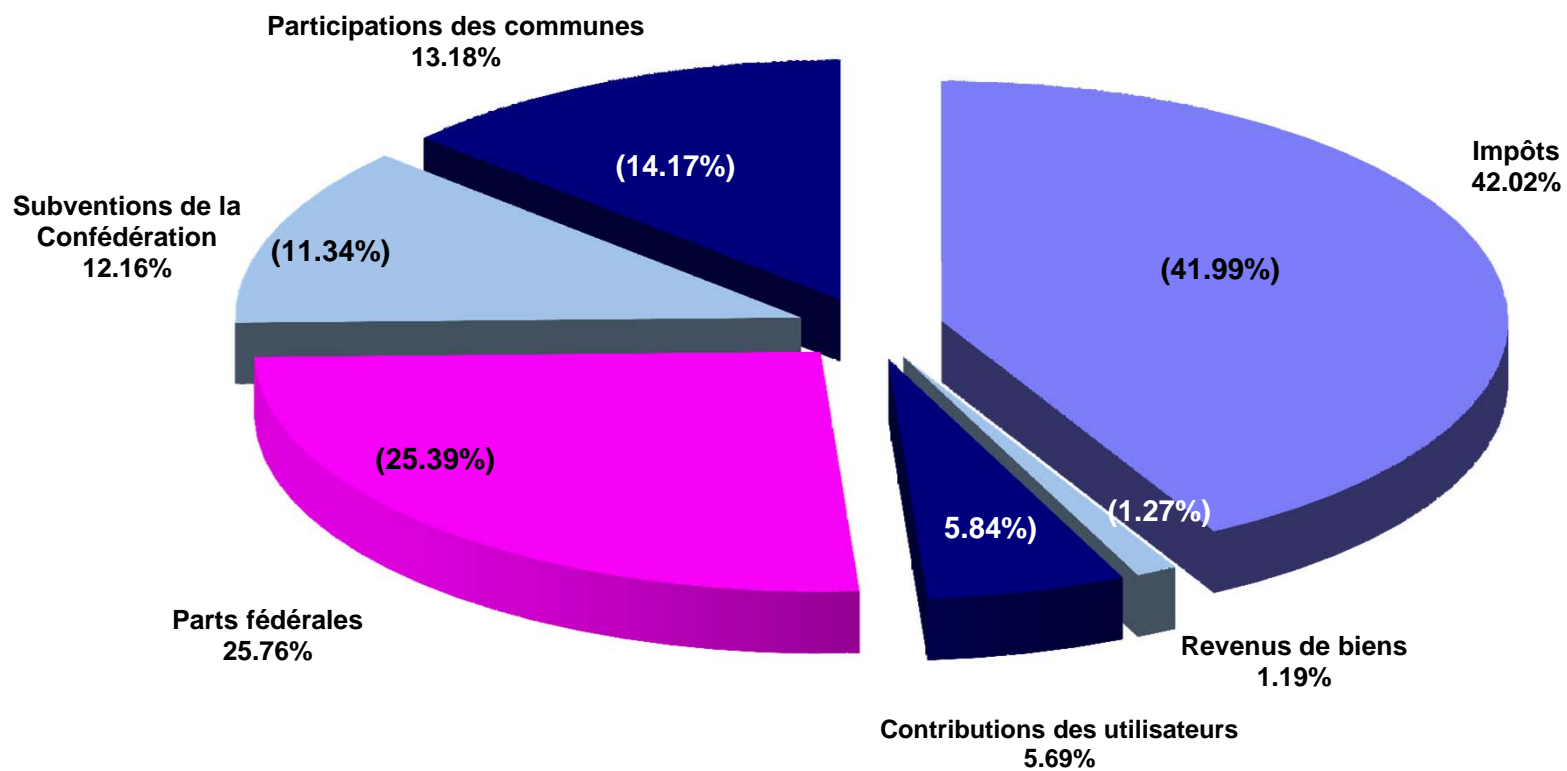
BUDGET 2014 - PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET 2013

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Variations d'impôt sur le revenu des personnes physiques	4000	0.25	Impôt sur le revenu des personnes physiques	4000	-3.70
Impôt sur la fortune des personnes physiques	4001	0.40	Emoluments Tribunal de première instance	4210	-0.20
Impôt des frontaliers	4002	1.04	Patients psychiatriques chroniques	4220	-0.23
Impôt à la source	4002	0.50	Journées détention	4220	-0.21
Amendes fiscales (rappels, arrérages, amnistie)	4009	0.95	Ventes de bois	4250	-0.10
Impôt sur le bénéfice des SA et SARL	4010	7.00	Remboursements de frais A16 (culture; modification comptable)	4260	-0.55
Impôt sur le capital des SA et SARL	4011	0.70	Intérêts des placements financiers à court terme	4402	-0.11
Impôt sur le bénéfice des coopératives, holdings et autres pers. mor.	4010	0.22	Revenus provenant des participations du patrimoine administratif	4451	-0.16
Impôt sur les gains immobiliers	4022	0.80	Revenus provenant des locations	447X	-0.09
Impositions spéciales des personnes physiques	4022	0.30	Prélèvement sur le Fonds d'aide aux fusions	4510	-4.00
Droits de mutation et gages immobiliers	4023	0.75	Prélèvement sur le Fonds cantonal pour l'emploi	4510	-0.48
Impôt sur les successions et donations	4024	0.60	Part à l'impôt anticipé	4600	-0.30
Emoluments des Offices des poursuites et faillites	4210	0.19	Subventions fédérales pour fouilles archéologiques	4610	-0.74
Emoluments de la Police	4210	0.16	Subventions fédérales A16 (route nationale)	4610	-0.35
Emoluments du Ministère public	4210	0.15	Part des communes au Fonds cantonal pour l'emploi	4612	-0.38
Participations de privés aux cours (chômage)	4231	0.31	Dédommagements des ass. sociales (Fonds cant. chômage)	4613	-0.31
Contributions au Fonds pour le soutien aux formations prof.	4240	0.14	Recettes en faveur du Fonds péréquation financière	4622	-4.68
Remboursement frais de PCH dont restitution de l'Unité territoriale IXb	4260	0.36	Subventions fédérales (Fonds cantonal pour l'emploi)	4630	-0.21
Remboursement de frais (mandat de courtage)	4260	0.34	Part des communes à la réduction des primes-maladie	4632	-0.31
Remboursements assurances sociales sur les traitements	4260	0.24	Subventions fédérales à redistribuer (agriculture)	4700	-0.51
Prestations pour tiers (informatique et téléphonie)	4260	0.10	Subventions fédérales NPR à redistribuer	4700	-0.23
Amendes judiciaires (centres imp. 705-6-8)	4270	0.14	Intérêts passifs liés aux prêts LIM et aux crédits agricoles	4940	-0.45
Prélèvement sur le Fonds de péréquation	4510	6.12			
Prélèvement sur le Fonds pour la gestion des déchets	4510	0.39			
Prélèvement sur le Fonds de la coopération	4510	0.16			
Prélèvement sur le Fonds de la pêche	4510	0.11			
Part à l'impôt fédéral direct	4600	2.60			
Part aux revenus de la Confédération (modif. comptable impôt casino)	4600	0.55			
Subventions A16 (entretien et exploitation A16)	4610	1.31			
Soutien fédéral et des autres cantons aux Divisions du CEJEF	4610	0.51			
Péréquation financière Confédération / cantons	4620	7.03			
Recettes en faveur du Fonds soutien stratégique	4622	0.40			
Subv. féd. pour développement agr. (qualité écologique et paysages)	4630	6.50			
Subvention fédérales pour prestations complémentaires	4630	0.82			
Subventions fédérales à la réduction des primes d'assurance-maladie	4630	0.74			
Subventions fédérales en faveur de la formation prof. (système forfaits)	4630	0.51			
Subventions fédérales (nouveau programme d'intégration cantonal)	4630	0.16			
Subventions fédérales (routes principales nationales)	4630	0.11			
Part des communes aux prestations complémentaires	4632	0.77			
Subventions fédérales à redistribuer (environnement)	4700	0.23			
TOTAL		44.64	TOTAL		-18.30

Montants bruts arrondis en millions de francs

BUDGET 2014 - STRUCTURE DES REVENUS REELS

Les revenus proviennent de :
(Budget 2013 entre parenthèses)



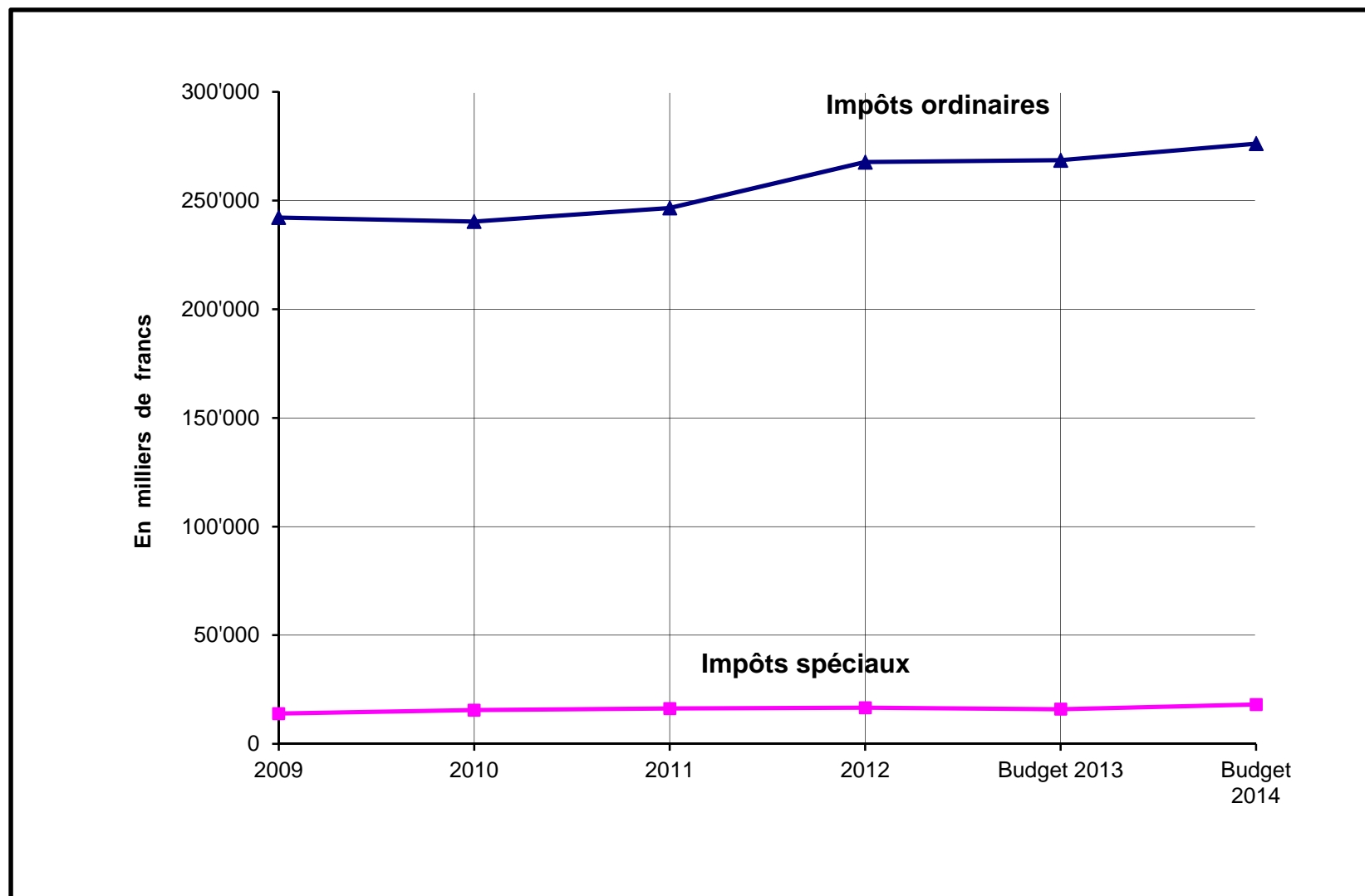
BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

Pour l'heure, les excellents chiffres des derniers comptes se confirment. Globalement, les impôts ordinaires augmentent de + 2,9% ou de + 7,7 mios par rapport au budget précédent. L'impôt sur les personnes morales se stabilise à haut niveau (+ 7,0 mios). Les recettes relatives à l'imposition de la fortune et des frontaliers permettent de limiter le recul de l'imposition des personnes physiques à - 1,2 mio alors que la révision de la loi fiscale implique une baisse de - 7,0 mios. Les produits découlant des droits de mutations et gages immobiliers dépassent légèrement à nouveau leur niveau de 2011.

Années	2009	2010	2011	2012	Budget 2013	Budget 2014
Impôts ordinaires					(* 216'565)	
Impôts sur le revenu et la fortune	212'000	202'598	205'392	218'564	222'565	221'400
Impôts sur le bénéfice et le capital	30'212	37'738	41'212	49'135	45'990	54'810
Total	242'212	240'336	246'604	267'699	268'555	276'210
Impôts spéciaux						
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie	3'581	3'807	2'887	3'260	3'050	3'850
Droits de mutation et gages immobiliers (4023)	7'520	8'692	10'424	9'967	9'800	10'550
Impôts sur les successions et les donations (4024)	2'833	3'076	2'951	3'415	3'100	3'700
Total	13'934	15'575	16'262	16'641	15'950	18'100

Montants arrondis en milliers de francs * Projet de budget présenté par le Gouvernement

BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

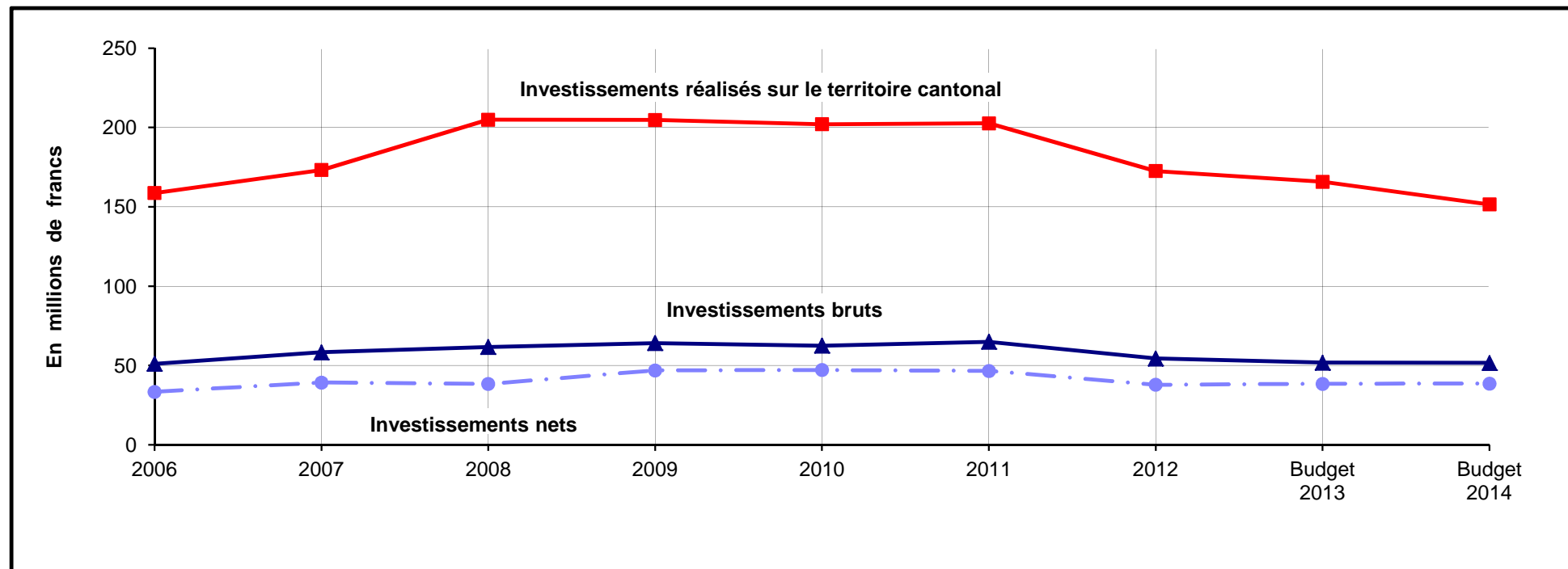


BUDGET 2014 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Budget 2013	Budget 2014
Investissements réalisés sur le territoire cantonal	158.7	173.2	204.9	204.7	202.1	202.6	172.6	165.8	151.5
Investissements bruts	51.0	58.3	61.6	64.1	62.5	64.9	54.4	51.8	51.6
Investissements nets	33.3	39.2	38.3	46.9	47.1	46.5	37.8	38.4	38.5

Montants arrondis en millions de francs

Les investissements planifiés ont été réduits suite à l'actualisation des différents projets ou chantiers mais également pour satisfaire au mécanisme de frein à l'endettement. La variation des investissements réalisés sur le territoire cantonal s'explique par l'achèvement de l'A16.



BUDGET 2014 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

Montants arrondis en millions de francs

PRINCIPAUX CHANTIERS

(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissements accordés à des tiers)

- ▣ Construction A16
- ▣ Construction et aménagement de locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale
- ▣ Maintenance routière
- ▣ Equipements et applications informatiques
- ▣ Aménagement de routes cantonales
- ▣ Aménagement de la prison
- ▣ Aménagement de la H18



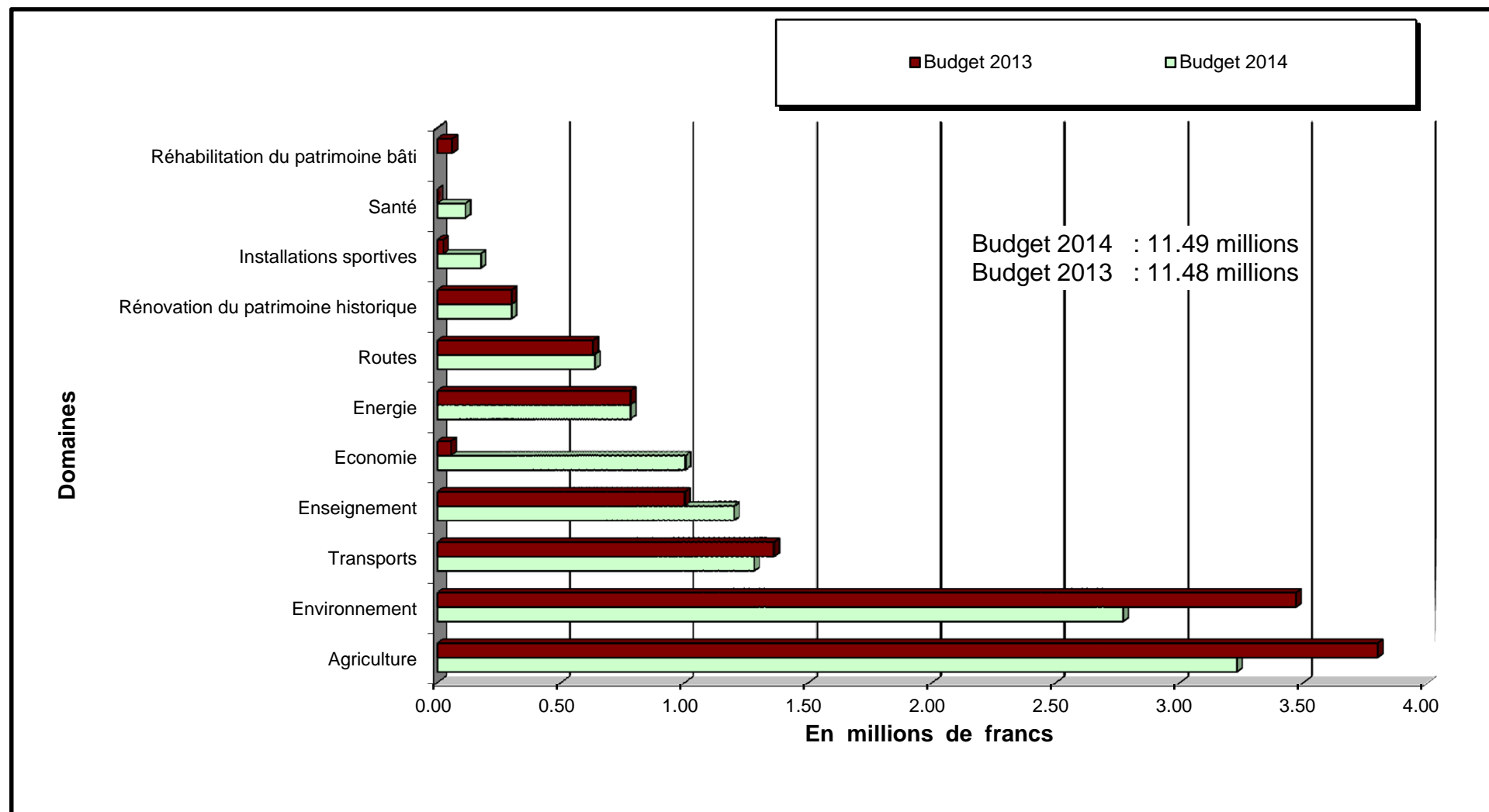
A16 - Boncourt-Bure.

	Investissements réalisés sur le territoire cantonal	Part cantonale nette
	104.6	4.8
	7.0	7.0
	5.1	5.0
	3.5	3.5
	2.4	1.9
	1.9	1.7
	1.8	1.8
TOTAL	126.3	25.7

Ce montant représente 83.4 % des investissements réalisés sur le territoire cantonal.

Cette somme constitue 66.7 % de l'investissement net total budgétisé pour 2014.

BUDGET 2014 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENTS

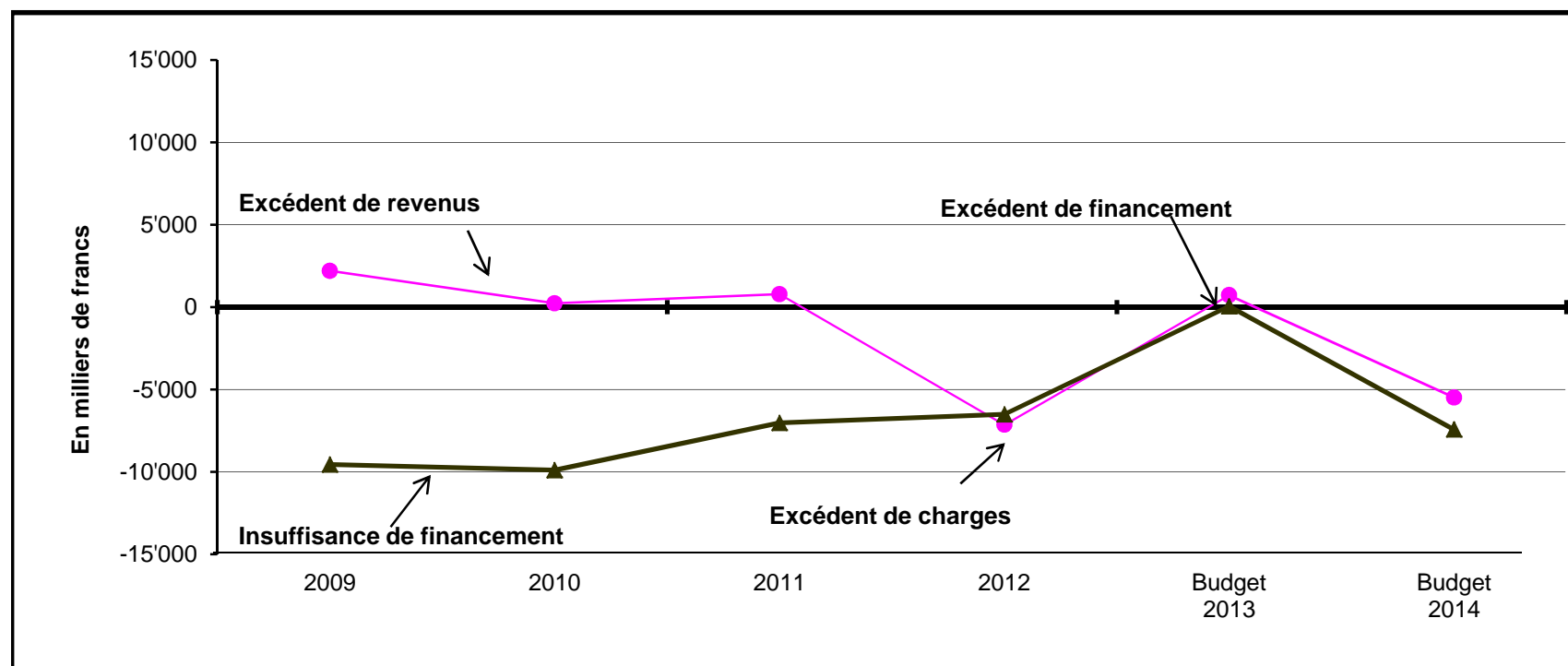


BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTATS ET DU FINANCEMENT

Années	2009	2010	2011	2012	Budget 2013	Budget 2014
Compte de résultats	2'206	235	785	-7'143	727	-5'478
Insuffisance (-) / excédent de financement (+)	-9'551	-9'890	-7'026	-6'505	54	-7'429

Montants arrondis en milliers de francs

Hors effets liés à des opérations de bilan (dont recapitalisation de la Caisse de pensions et fonds), les efforts entrepris dans le cadre de la procédure budgétaire ont permis de limiter le recours à l'emprunt en présentant une insuffisance de financement comparable aux années antérieures. L'adaptation fiscale intervenant en 2014 explique en grande partie la différence avec le budget 2013 (report de l'entrée en vigueur de cette mesure).

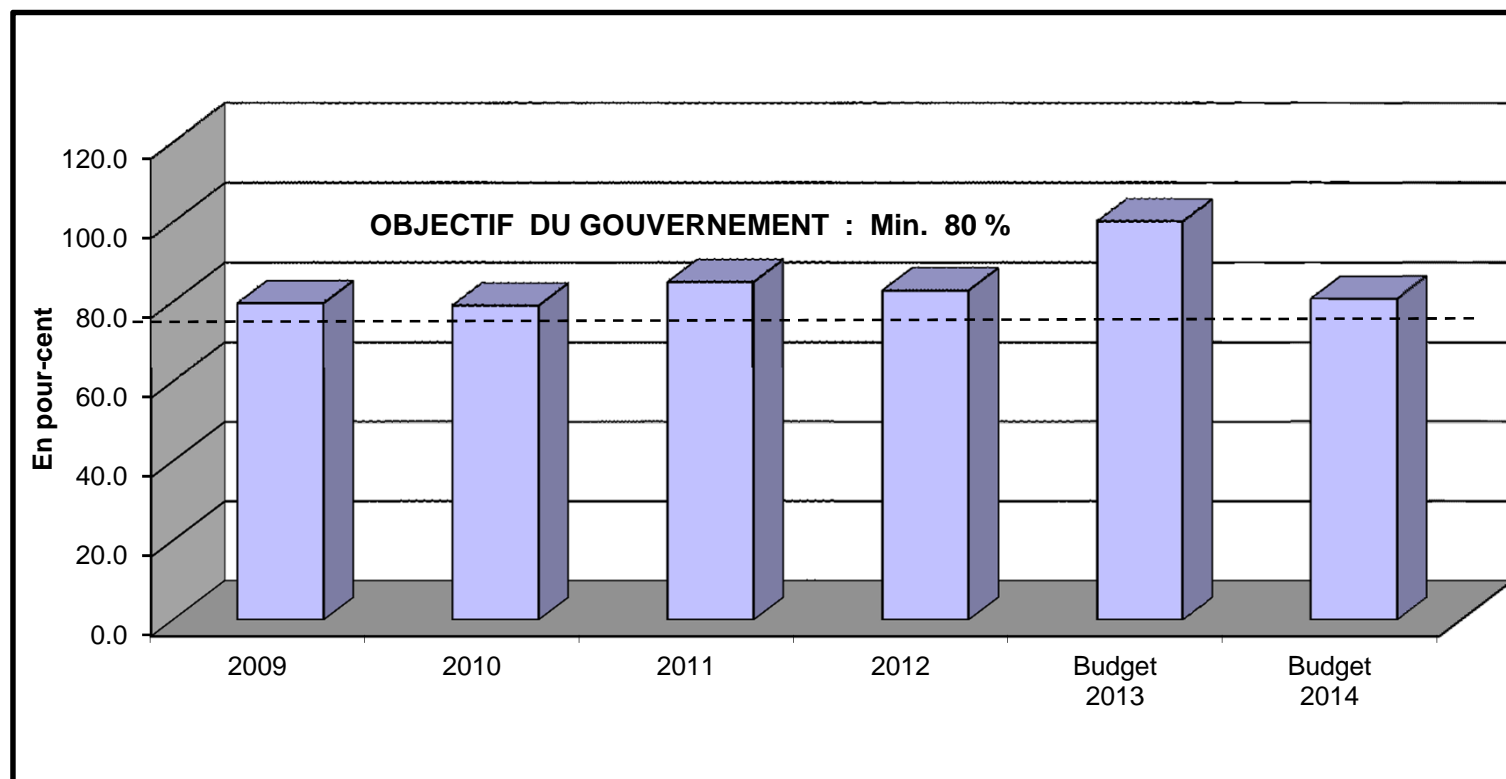


BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DU DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Années	2009	2010	2011	2012	Budget 2013	Budget 2014
Degré d'autofinancement	79.6	79.0	84.9	82.8	100.1	80.7

Calculé en % et arrondi à une décimale

Le degré d'autofinancement demeure supérieur à 80%. La moyenne depuis l'entrée en souveraineté est toujours supérieure à 84%



BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

Hors effet dû à la recapitalisation de la Caisse de pensions (40,0 mios), les dettes brute et nette devraient continuer à augmenter modérément du fait d'insuffisances de financement toujours contenues. L'augmentation des charges d'intérêts s'explique avant tout par l'évolution de l'endettement. Le ratio dette brute/recettes fiscales (sans taxes véhicules) est de 113,8%.

Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

Années	2009	2010	2011	2012	Estimations/Budgets	
					2013	2014
Dette brute ¹	236.9	256.5	278.6	286.2	285.0	335.0
En francs par habitant	3'393	3'657	3'978	4'058	4'017	4'705
Dette nette ²	123.1	134.5	143.2	152.3	164.8	214.8
En francs par habitant	1'763	1'918	2'045	2'160	2'323	3'017
Intérêts passifs ³	9.3	8.0	6.9	5.6	5.2	6.8
En % des charges réelles	1.4	1.3	1.0	0.8	0.7	0.9
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	3.3	2.8	2.4	1.8	1.7	2.1

Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

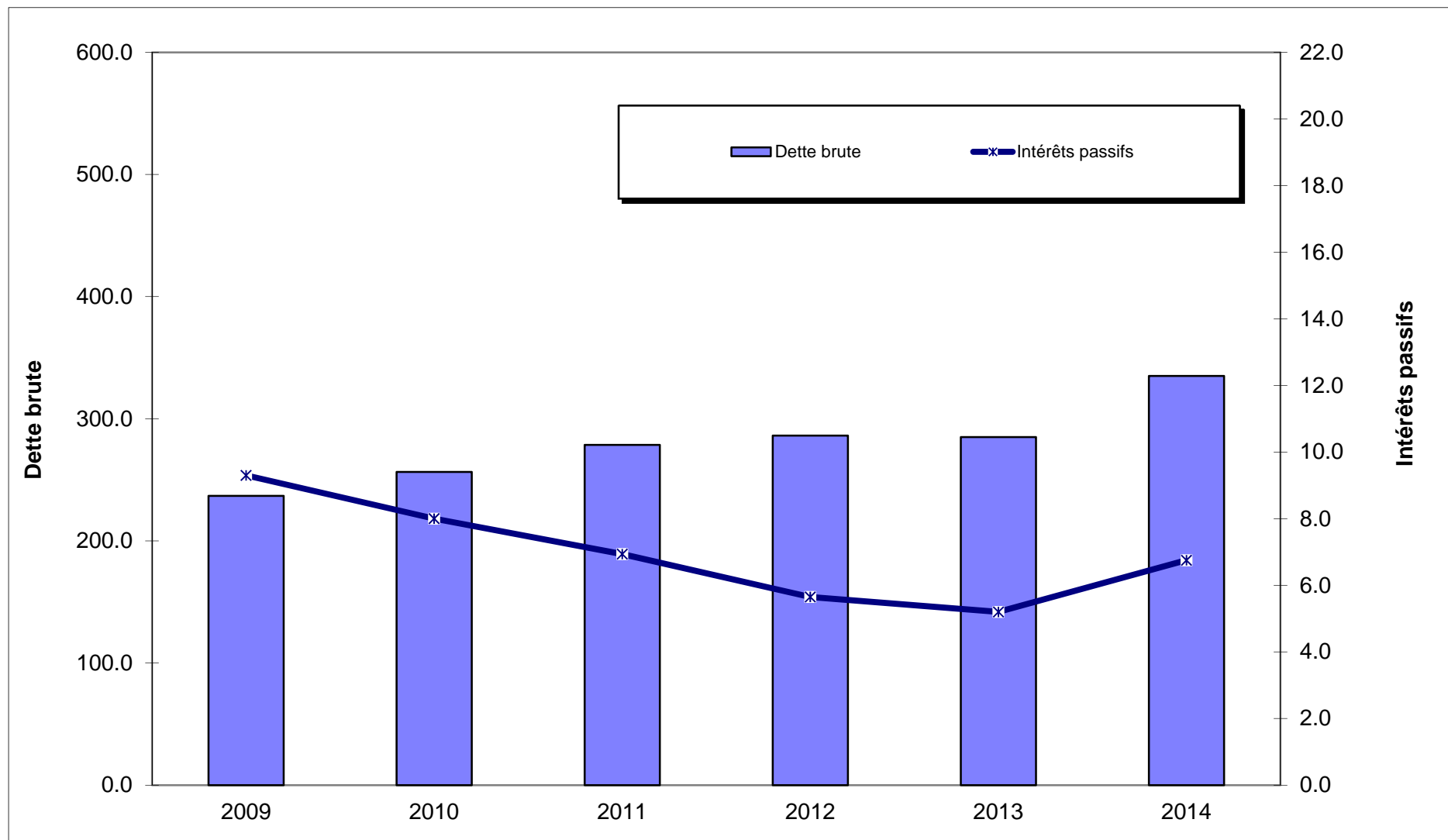
¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 201 et 2061 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements dans l'agriculture qui sont intégrés au bilan de l'Etat (actifs et passifs) dès l'année 2000.

² Dette contractée pour constituer le patrimoine affecté aux prestations publiques (patrimoine administratif sujet à amortissement ./ avances aux financements spéciaux ./ fortune)

³ Opérations de couverture par swap comptées en net

<i>Habitants au 1er janvier (ESPOP)</i>	<i>69'822</i>	<i>70'134</i>	<i>70'032</i>	<i>70'542</i>	<i>70'942</i>	<i>71'200</i>
-----------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS



Montants arrondis en millions de francs

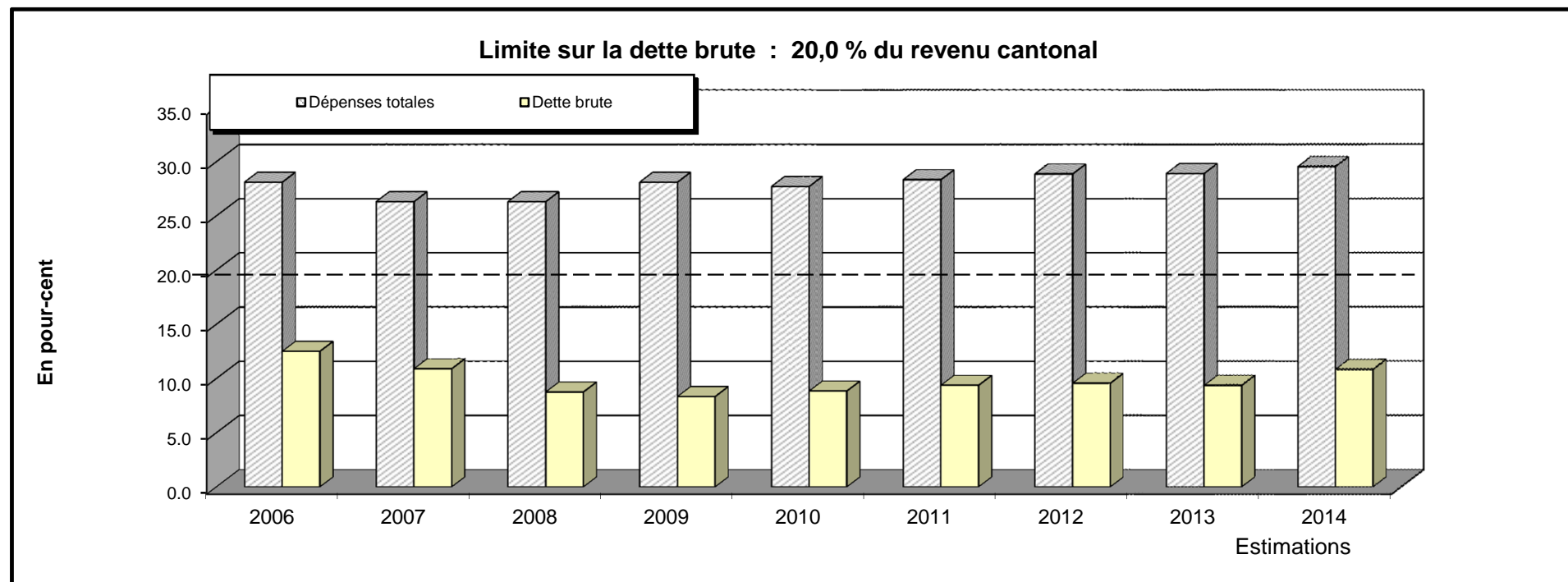
BUDGET 2014 - ÉVOLUTION DES QUOTES-PARTS DE L'ÉTAT

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Estimations	
								2013	2014
Quote-part des dépenses totales	28.1	26.3	26.3	28.1	27.7	28.3	28.9	28.9	29.5
Quote-part des investissements nets	1.2	1.4	1.3	1.6	1.6	1.6	1.3	1.3	1.2
Quote-part de la dette brute	12.5	10.9	8.7	8.3	8.8	9.4	9.6	9.4	10.8

Quotes-parts de l'État : grandeurs comparées au revenu cantonal

Calculées en % et arrondies à une décimale

Suite à la recapitalisation de la Caisse de pensions, la quote-part de la dette brute s'élève au même niveau que celui constaté en 2007.



BUDGET 2014

CONSTATS ET DÉFIS :

- Globalement, le résultat est presque à l'équilibre et le recours à l'endettement limité et soutenable. Le mécanisme de frein à l'endettement est satisfait. Les investissements planifiés ont été réduits suite à l'actualisation des différents projets ou chantiers mais également pour satisfaire au mécanisme de frein à l'endettement. L'effort d'investissement demeure comparable aux derniers exercices.
- La force actuelle de notre économie permet de réduire notre dépendance aux montants touchés de la Confédération. A ce titre, la progression du montant issu de la péréquation fédérale s'est réduite de moitié (+ 7,0 au lieu de + 15,2 mios). Les contribuables mariés verront leur situation fiscale rétablie (manque à gagner de 7,0 mios).
- La confirmation de l'augmentation importante et réjouissante des recettes fiscales propres ne permet pas de compenser les charges obligatoires dans les domaines de la santé (hospitalisations), du social (aide individuelle, places en crèches), des assurances sociales (prestations complémentaires, notamment suite à une amélioration de l'offre de places en EMS) ou encore en matière de recapitalisation de la Caisse de pensions. Ces défis de société sont présents dans l'ensemble des cantons. Les charges réparties avec les communes sont très stables (même en diminution lorsque l'on tient compte de la part à l'imposition des frontaliers).
- La pression sur les charges et revenus que nombre de cantons rencontrent ne faiblira pas ces prochaines années. L'année 2014 verra de nouvelles réformes se concrétiser (nouvelle échelle salariale unique, réévaluation des fonctions) mais également les premières propositions en lien avec le projet OPTI-MA visant à optimiser les prestations de l'Etat. Le Gouvernement confirme sa volonté d'accroître la marge de manœuvre financière en coordonnant les efforts en lien avec les motions parlementaires à réaliser.